

Histoire Engag e

**Recension de l'ouvrage « Il fallait se
d fendre: l'histoire du premier gang de rue
ha tien   Montr al » de Maxime Aur lien et
Ted Rutland**

Lyns-Virginie Belony

13 f vrier 2024

Par Lyns–Virginie Belony, chercheuse postdoctorale à l'Université de Toronto

Dans leur ouvrage collaboratif[1], Maxime Aurélien, ancien membre fondateur du gang « les Bélanger », et Ted Rutland, professeur associé au département de géographie, d'aménagement et d'environnement de l'Université Concordia, proposent une généalogie alternative de l'émergence du phénomène des gangs de rue haïtiens à Montréal dans les années 1980. Le livre, fruit d'une collaboration étroite entre le narrateur principal (Aurélien) et l'auteur secondaire chargé d'assembler les propos du premier (Rutland), offre un exemple notable de coopération entre membres communautaires et universitaires. Alors que le terme « gang » évoque souvent des images de criminalité décontextualisée, *Il fallait se défendre* présente l'épopée du premier gang de rue haïtien de Montréal dans les années 1980 comme initialement l'histoire d'un groupe de jeunes unis par leur amour du basketball et leurs expériences de vie communes, décidant ultimement de faire face à la violence d'une cité qui leur est hostile. Les Bélanger et les autres gangs de rue haïtiens qui feront leur apparition à Montréal au cours des années 1980 et 1990, les auteurs insistent sur ce point, ne sont pas le produit de pathologies propres à un groupe (p. 22). Ils sont plutôt le résultat d'une société québécoise et montréalaise en fusion depuis les années 1960 et 1970 où chômage, migration, transformations démographiques, exclusion et racisme anti-Noir procurent l'arrière-plan pour la prolifération de dynamiques sociales complexes (p. 23–26). En explorant ces éléments convergents compliqués, les auteurs proposent une histoire différente et mettent de l'avant le caractère multifactoriel entourant la genèse des gangs haïtiens à Montréal.

Le titre du livre annonce d'emblée l'orientation résolument engagée de l'ouvrage. En énonçant « Il fallait se défendre », le titre sous-entend non seulement l'impératif et l'aspect presque moral de la défense, mais évoque également le besoin de réagir à une situation donnée. L'ouvrage se place très fermement dans une littérature internationale qui tente de déstigmatiser le phénomène des gangs de rue et qui interroge les contextes socio-économiques de leur généalogie (p. 22; 29). Sans faire fi des particularités historiques et sociales canado-québécoises qui demeurent distinctes, Aurélien et Rutland situent la généalogie des gangs à Montréal dans des transformations sociétales analogues à celles observées aux États-Unis dans les années 1960 avec les Noirs américains (p.22). Pour les auteurs, les gangs comme les Bélanger « ne nourrissaient pas [de] la violence » contrairement aux dires de leurs détracteurs, mais « réagissaient plutôt

à la violence des autres » c'est-à-dire « au racisme manifeste alors répandu et socialement accepté parmi les Blancs » (p.14).

À l'intersection de diverses historiographies, le livre présente aussi un regard sur la communauté haïtienne de Montréal jusque-là rarement délivré. Bien que depuis les dix dernières années, diverses autrices et auteurs ont présenté des études conséquentes sur l'un des groupes ethniques les plus importants de Montréal², leur attention s'est principalement posée sur les Haïtiens dits de « première vague » souvent issus de groupes sociaux privilégiés en Haïti ayant quitté leur pays en raison de la dictature des Duvalier (1957-1986). Ces Haïtiens, pour la plupart de classe moyenne, arrivés dans les années 1960 en contexte de la Révolution tranquille au Québec ont connu une intégration « plus facile » tant ils ont pu faire valoir leurs compétences acquises en Haïti. Les Haïtiens de la « deuxième vague », arrivés à partir des années 1970 et parfois présentés presque de manière caricaturale comme un groupe homogène de travailleurs peu qualifiés, créolophones et moins éduqués que leurs prédécesseurs, auront un parcours plus difficile. Pour ceux-ci, leur vécu semble bien moins imprégné par la lutte anti-duvalériste, comme ce fut le cas pour leurs confrères de la vague antérieure, et davantage par les réalités associées à un ancrage permanent au Québec (p. 79). Aurélien et Rutland soulignent à juste titre comment la multiplication des organisations comme la Maison d'Haïti et le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) – malgré leur militantisme affiché dans la lutte contre les Duvalier – coïncide avec une époque dans les années 1970 où la communauté haïtienne au Québec devient plus importante et commence à s'organiser (p. 59). L'enjeu de « l'intégration » devient plus pressant pour ces jeunes nés de parents haïtiens, mais pour la plupart majoritairement (ou totalement) scolarisés au Québec. *Il fallait se défendre* complexifie donc notre regard sur la communauté haïtienne de Montréal.

Cet ouvrage est divisé en six chapitres principaux et un épilogue en fin de texte. Les trois premiers chapitres discutent de l'enfance et de l'adolescence du narrateur principal jusqu'à la création du gang « les Bélanger » à Saint-Michel, près du parc Saint-Bernadette en 1983. Les trois autres chapitres retracent l'évolution vers les activités criminelles et les années de gloire du groupe avant sa transformation et dissolution la décennie suivante.

Né en Haïti en 1966, c'est après un court, mais important séjour à New York, que Maxime Aurélien arrive avec sa famille à Montréal en octobre 1976. Le premier chapitre étale une vie familiale complexe avec un père entrepreneur auprès des

membres de la communauté haïtienne et une mère cuisinière dans le restaurant familial, Chez Marlene. Bien plus qu'un restaurant, Chez Marlene était, aux dires du narrateur, une réelle institution. Aussi, l'endroit « offrait un sentiment de familiarité et d'appartenance dont les gens [les Haïtiens nouvellement arrivés au Québec] avaient besoin » (p. 53). Située à l'intersection des rues Saint-Michel et Bélair, l'entreprise familiale était un véritable « centre communautaire ». Il a représenté pour de nombreux Haïtiens à cette époque, un lieu de rassemblement et de partage d'informations distinct des organisations plus renommées telles que la Maison d'Haïti et le BCCHM (p. 54). Pour les chercheurs et chercheuses qui portent un intérêt au développement de la communauté haïtienne au Québec, ainsi qu'aux changements significatifs survenus sur le plan social et démographique dans la province pendant les années 1960 et 1970, ce chapitre réussit de manière efficace à intégrer une histoire familiale à différents contextes historiques (p. 66–70). Il rapporte également un événement mémorable, mais peu connu, « l'affaire du parc Bélanger », survenu le 20 juin 1979. À la suite de plaintes émanant de résidents blancs au sujet de perturbations à la tranquillité, des policiers s'étaient rendus au parc Sainte-Bernadette (surnommé Bélanger) afin d'interrompre une pratique de football impliquant des joueurs haïtiens (p. 74). L'intervention musclée et injustifiée, selon le narrateur, constitue, en quelque sorte, un tournant. Il a pu constater de manière concrète que la présence haïtienne gênait dans le quartier (voire à Montréal), que la police n'était pas intéressée à protéger cette population et que la loi ne serait jamais appliquée de manière uniforme entre les personnes blanches et les personnes racisées (p.77). Ces leçons inspireront bon nombre des décisions prises par le narrateur au cours des prochaines années.

Le chapitre II aborde l'adolescence du narrateur, sa curiosité devant la métropole montréalaise, la formation de son identité, les moments agréables partagés avec ses amis au parc Sainte-Bernadette (dit Bélanger) et la mort subite de sa mère. On découvre ici un portrait vif de Saint-Michel, Montréal-Nord et Saint-Léonard au début des années 1980. Le tableau des défis financiers auxquels sont confrontées de nombreuses familles haïtiennes, ainsi que celui de l'intégration de leurs enfants, est bien détaillé (p. 85–87). Si la situation financière des parents d'Aurélien n'a certainement pas élevé la famille au rang de classe moyenne, elle a tout de même permis au jeune garçon de fréquenter temporairement l'école privée, environnement dans lequel il ne s'est pas plu. C'est plutôt sur le terrain de basketball du parc Bélanger avec ses amis qu'il préférait se retrouver. Au-delà des menaces à caractère raciste rencontrées au quotidien, le parc Bélanger □

davantage que le restaurant de sa mère fréquenté surtout par des adultes □ , était devenu un coin de refuge pour ces jeunes haïtiens en quête identitaire. À quelques reprises dans le livre, le narrateur note d'ailleurs son peu d'intérêt pour la musique et les activités mondaines haïtiennes. C'est plutôt la culture hip-hop qui explose aux États-Unis qui le fascinait, lui et ses amis. Elle constituait pour eux un marqueur de distinction avec la génération de leurs parents, mais aussi avec la société québécoise blanche plus large. Tandis que le vécu identitaire complexe des néo-Québécois d'origine haïtienne a fait l'objet de plusieurs études³, ces descriptions à travers la voix d'Aurélien donnent une vitalité à ces expériences, apportant une perspective intime à un sujet qui prend une nouvelle dimension avec la narration personnelle de l'auteur.

Le chapitre III explore cette période de transition profonde pour le narrateur, passant d'une adolescence dans le noyau familial à un âge adulte où Aurélien doit relever les défis de l'indépendance et du déracinement (p.103-107). C'est bien dans ce chapitre que l'on saisit mieux, du point de vue du narrateur, le sens du titre « il fallait se défendre ». Le chapitre III se tourne en effet sur la manière dont cet excès de liberté, ce désir profond de sortir des enclaves ethniques de Saint-Michel, Montréal-Nord et Saint-Léonard, tous ces facteurs agissent en exergue pour propulser le narrateur et ses amis à la découverte de la ville. Le Centre-ville en particulier, qui leur avait semblé jusque-là un lieu exotique, devint le théâtre de nouvelles expériences non pas exemptes de moments amers. Pour le narrateur, le cœur de la ville était en effet un « environnement hostile pour les personnes noires » à une époque où « le racisme s'intensifiait au Québec, sans qu'aucune action sérieuse soit entreprise pour le contrer » (p. 115). Le chapitre III se concentre sur la vie de jeune adulte du narrateur, les débuts du gang des Bélanger et les premières incarcérations de plusieurs de ses membres. C'est en appréciant ces sentiments de colère et d'impuissance qu'il faut retracer l'origine des Bélanger. Maxime Aurélien explique en détail que c'est de manière informelle, mais résolue, que lui et ses amis décidèrent un jour de ne plus accepter d'insultes de la part du monde blanc qui leur refusait une place dans la ville. Plus de « mot en N » lors de leurs sorties au Centre-ville et plus de harcèlement à l'entrée des stations de métro.^[4] Dans ce chapitre du livre, les traits particuliers du concept de gang commencent à se dessiner et la généalogie précise des Bélanger commence à émerger. La solution était de se battre, avec les poings, certes, mais de toujours rester en groupe. Ils devaient rester solidaires. Aurélien se remémore avec un ton moqueur comment « il est intéressant de noter que nous n'avons jamais eu à affronter la même personne deux fois » (p.141). Contrairement à la

génération de leurs parents, ils n'éviteraient pas les confrontations avec les Blancs si elles étaient provoquées par ceux-ci. Les Bélanger se créèrent donc une réputation auprès des jeunes. C'est en partie en raison de la centralité de la fraternité au sein du groupe et cette notoriété pour une approche pragmatique et sans détour devant la violence blanche qui expliquent leur première grande déroute en 1986. Un affrontement qui tourne mal où un jeune Haïtien, identifié à tort comme un agresseur, est battu au point d'être hospitalisé, se solde avec l'arrestation de plusieurs membres des Bélanger (p.147-148). Si le ton du narrateur inspire le regret, en partie pour avoir brandi le poing contre un compatriote noir (alors qu'au départ, le gang devait d'abord répondre à la violence blanche), la nostalgie est palpable dans ses descriptions. Les cambriolages et autres petits crimes, qui semblaient déjà avoir commencé à cette époque, sont surtout mentionnés de manière incidente. Il est clair, en tout cas, que pour la conjoncture de 1983 à 1986, la démarche du groupe semblait s'inscrire dans une approche alternative pour lutter contre le racisme. Le séjour en prison n'aura pourtant pas détourné le groupe des activités criminelles. Au contraire, l'expérience s'avère avoir été un moment de réflexion et d'éducation.

Le chapitre IV explore les répercussions de cette première expérience carcérale et les conséquences qui en découleront, marquant ainsi une entrée définitive des Bélanger vers le monde de la criminalité. Aussi, les auteurs (car on sent davantage la voix de Ted Rutland dans ce chapitre-ci que dans les précédents⁵), mettent l'accent sur les motivations de nature économique des Bélanger. En effet, dans ce chapitre au titre évocateur « Payer le loyer », il s'agit bien d'examiner comment la discrimination à l'emploi eut un impact considérable sur les possibilités d'avancement des Haïtiens, et finit par pousser certains vers des activités criminelles (p.157;160; 166-167). Le racisme anti-Noir sert en effet de cadre interprétatif principal pour relater les activités de Maxime Aurélien et de ses amis. Si Aurélien ne tente pas systématiquement de nier comment la criminalité sous diverses formes s'est insinuée dans le quotidien des Bélanger, l'accent est surtout placé sur la manière dont, à l'époque, les médias n'ont pas su reconnaître les causes profondes de ce recours au crime (p. 161). Ultimement, Aurélien juge que cette tranche de sa vie était une période « d'apprentissage et d'expérimentation » avec le crime (p. 171). De larcins comme les vols et violations de domicile, Aurélien diversifie ses sources de rémunération même si les retours monétaires sont souvent peu satisfaisants. Un autre générateur de revenus qui semble avoir été important, du moins pour certains membres des Bélanger et pour d'autres gangs qui suivront dans les années 1980, est l'industrie du sexe. Le

proxénétisme, en particulier, fut une activité privilégiée par plusieurs (p. 171-174). Le narrateur principal reste plutôt évasif quant au rôle plus précis des Bélanger dans ce domaine. Outre l'industrie du sexe, il y avait aussi la drogue, autant sa consommation que sa vente, qui devenait attrayante. Le commerce de stupéfiants était un domaine exigeant, une organisation très pointue, impliquant des réseaux criminels bien établis, pas forcément à proximité des jeunes Haïtiens. C'est d'ailleurs ici que les premières failles importantes concernant l'avenir des Bélanger firent leur apparition.

Le chapitre V traite, entre autres, des changements au sein du gang des Bélanger qui basculent définitivement d'un regroupement d'amis à une organisation s'étant criminalisée. L'un des avatars de cette nouvelle vision pour le gang n'était nul autre que le célèbre Ducarme Joseph. Décrit dans la presse québécoise comme un « criminel notoire » et un « caïd »⁶, l'homme abattu en 2014 pour son rôle présumé dans l'assassinat de Nick Rizzuto Jr⁷, était dans les années 1980 un jeune ambitieux qui, dans les souvenirs du narrateur, vouait aux organisations mafieuses italiennes une admiration des plus complètes (p. 177). Le chapitre aborde également la formation de nouveaux gangs comme les Master B à Montréal-Nord en 1984, ainsi que les conséquences des « guerres de gangs » qui ont sévi au cours de la seconde moitié des années 1980 et au début des années 1990. Ici, Aurélien et Rutland se livrent à une critique sévère des médias et des forces policières qui ont contribué à générer une « panique morale » autour des gangs de rue (p.195) alors que s'ouvrait en 1987 une réelle lutte à leur insu (p. 194). Ils critiquent tout aussi vivement « les criminologues blancs, qui ont bâti leurs fructueuses carrières au cours des trois dernières décennies en étudiant les gangs haïtiens » sans jamais, à leur sens, interroger les racines profondes de l'émergence de ces gangs (p.187). L'attention excessive sur les Haïtiens, ponctuée d'un silence relatif sur les activités criminelles de différents groupes blancs et l'inaction de la police (puis de la société québécoise plus largement) devant le racisme anti-Noir ont eu, selon leur évaluation, un impact largement négatif. À leur sens, cela a créé un cercle vicieux qui n'a fait qu'encourager plus de jeunes à se joindre aux gangs (p. 201). Ici, les auteurs ne semblent pas du tout considérer que d'autres avenues en dehors des gangs de rue ont peut-être existé. Toutefois, puisque la fonction première des gangs dans le contexte montréalais, telle que comprise par Aurélien et Rutland, était bien d'offrir une voie différente à la lutte antiraciste, cette explication est privilégiée. C'est d'ailleurs à cause de cette perte de la raison d'être des gangs que Maxime Aurélien en particulier semble déplorer les affrontements entre gangs (haïtiens et jamaïcains) qui devinrent plus

fréquents au courant de la décennie. Les descriptions entourant les rivalités entre gangs haïtiens et jamaïcains sont particulièrement révélatrices tant elles offrent un éclairage sur des divisions qui reflètent en partie l'aménagement linguistique dans la ville (p. 202–210). Cette période semble marquée de regrets pour Aurélien. Il n'avait pas « formé un gang pour lutter contre d'autres Noirs », se rappelle-t-il (p. 212).

Le dernier chapitre du livre traite de différents enjeux qui se solderont par la transformation définitive puis la dissolution des Bélanger. À la clôture des années 1980, le gang des Bélanger avait déjà bien changé et Aurélien, pour sa part, commençait à prendre ses distances du groupe pour diverses raisons. L'une d'entre elles fut sa propre descente dans l'univers des drogues, en particulier le crack, substance qui fut au cœur d'une « guerre contre la drogue » internationale (p. 245; 247). Cette dépendance qui a « pris le contrôle » de sa vie pendant cinq ans rendit la tâche de diriger le gang plus difficile. Au moment même où la police de Montréal mettait en place son escouade antigang en 1989, les Bélanger étaient plongés dans des luttes intestines tant les problèmes personnels de Maxime Aurélien ont ouvert la porte à une remise en question de son autorité (p. 249). Pour le narrateur, cette obstination de la police finit par alimenter de la méfiance entre et au sein même des différents gangs montréalais. La crainte des délateurs, nourrie par différentes pratiques policières (telles que les rumeurs au sujet des gangs adverses), conduit à une escalade de la violence (p. 233). Pour les Bélanger, l'inaptitude apparente d'Aurélien conduit à une confrontation avec Ducarme, l'autre chef pressenti (p. 240). Selon le narrateur, il était devenu évident que les deux hommes ne partageaient pas la même vision pour le gang. Tandis que les plans d'Aurélien étaient imprécis à cette époque, Ducarme qui avait, au courant de la décennie, cultivé des liens avec la mafia italienne, voulait faire du gang une réelle entreprise criminelle loin des petits « jeux d'enfants » auxquels ils s'étaient prêtés jusque-là. Aurélien décrit cette passation de pouvoir, devenue inévitable, comme un choix de se retirer définitivement du leadership d'un groupe qu'il ne reconnaissait plus (p.240). Ainsi, pour le narrateur, la disparition des Bélanger (car sous la gouverne de Ducarme le groupe fut connu sous une autre bannière) ne fut pas forcément annoncée en fanfare ni en confrontations sanglantes. Elle se fit progressivement, toutefois définitivement.

Pour Aurélien, quitter le gang représentait non seulement l'acceptation que la formation était désormais « un vecteur de profit plutôt que de solidarité » (p. 250), mais aussi la prise de conscience qu'il avait perdu ses repères personnels, et qu'il devrait entreprendre le processus de reconstruction personnelle. Ce

cheminement complexe semblait être encore d'actualité au moment de sa prise de contact avec Ted Rutland en 2018. À la question « qu'est-ce qu'un gang » posée en épilogue, nul doute que le narrateur et l'auteur secondaire rejettent comment, à cause de la stigmatisation de la police, les gangs sont venus à signifier tout « groupe de Noirs criminels » (p. 254). Pour Aurélien, ce qui définit les gangs et surtout les Bélanger, c'est que pendant près de dix ans, il a réuni en son sein des jeunes Haïtiens isolés, rejetés et méprisés qui décidèrent un jour qu'ils allaient répondre à leurs agresseurs. Ensemble, ils ont formé un groupe qui allait dépasser les liens du sang pour façonner leur propre riposte à un monde qui les rejetait. Les dernières pages du livre plongent pourtant le lecteur dans un exercice d'histoire contrefactuelle, le poussant à se demander si les choses auraient pu prendre une tournure différente...

En définitive, ce livre innovateur se taille une place de choix dans une historiographie proprement canadienne et québécoise sur les relations entre personnes racisées et les forces de l'ordre. Il se situe certainement dans la filiation des travaux menés par des chercheuses telles que Robyn Maynard dans son ouvrage *Policing Black Lives : State Violence in Canada from Slavery to the Present* (2017). Toutefois, impossible de passer sous silence quelques réserves quant au livre. Il est clair que le lecteur est appelé à accepter inconditionnellement un récit de vie qui répond d'abord à une perception de soi du narrateur principal. L'insistance tout au long de l'ouvrage sur la manière dont le racisme anti-Noir a poussé plusieurs jeunes Haïtiens, comme Maxime Aurélien, vers la formation d'un gang de rue et vers la criminalité frôle par moments le déterminisme. Il aurait par exemple été pertinent d'interroger comment le culte de la culture hip-hop (et certaines idées par rapport à la masculinité qui lui sont intrinsèques) ainsi que l'afro-américanisation de l'identité haïtiano-québécoise⁸, ont peut-être contribué à l'attraction de certains individus pour les gangs. Aussi, la sympathie évidente de Ted Rutland pour son narrateur est certainement louable dans le cadre d'un projet qui a amené le professeur de Concordia à une proximité étroite avec des individus souvent marginalisés. Toutefois, cette sympathie parfois excessive a pour effet de produire un texte qui semble manquer de nuances, qui présente une vision trop rigide et binaire du Montréal des années 1980, et qui relègue les activités criminelles des Bélanger à des anecdotes de jeunesse presque anodines. Si contextualiser ne signifie pas excuser, la voix narrative à la première personne, utilisée pour dépeindre l'histoire de Maxime Aurélien dans ses propres mots, semble obscurcir cette distinction cruciale. Ainsi, vu les positions tranchées du livre, oser se questionner sur les

autres motivations possibles des Bélanger, au-delà de la lutte antiraciste et du désir d'être « respectés » par leurs pairs, apparaît dangereux tant le lecteur pourrait malgré lui participer à une forme de « panique morale » qu'Aurélien et Rutland dénoncent vivement dans cet ouvrage.

Pour les activistes en faveur de l'abolition de la police, ou du moins pour ceux qui désirent des réformes réelles aux pratiques policières et d'incarcérations, ce livre résonnera avec leurs positions. L'épilogue, en particulier, offre une série de conseils pour repenser les modes opératoires de la police. Quant aux Haïtiens de la « deuxième vague » et leurs enfants de la « deuxième génération », notamment tous ceux ayant vécu durant les années 1970 et 1980 dans des quartiers tels que Saint-Michel et Montréal-Nord, bien que leurs souvenirs diffèrent peut-être de ceux du narrateur, *Il fallait se défendre* explore certainement une partie de leur histoire rarement abordée dans la littérature traditionnelle sur la communauté haïtienne de Montréal. Cette histoire croisée, qui entremêle des récits d'une métropole en profonde mutation et d'une population racisée et marginalisée, laissera peu de lecteurs indifférents.

Bibliographie

Lafortune, Gina, et Fasal Kanouté. « Vécu identitaire d'élèves de 1ère et de 2ème génération d'origine haïtienne ». *Revue de l'Université de Moncton* 38, n° 2 (2007): 33-71.

Mills, Sean. *Une place au soleil : Haïti, les Haïtiens et le Québec*. Montréal: Mémoire d'Encrier, 2016.

Potvin, Maryse. « Les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec : entre la communauté « réelle » et la communauté « représentée » ». *Sociologie et sociétés* 29, n° 2 (1997): 77-101.

Potvin, Maryse, et Gina Lafortune. « Introduction. Les jeunes d'origine haïtienne au Québec, d'hier à aujourd'hui ». *Diversité urbaine* 14, n° 2 (2014): 3-12.

Ricci, Amanda. « Remaking Home Montreal's Transnational Haitian Feminism ». Dans *Countercurrents: women's movements in postwar Montreal*, 127-59. Études

d'histoire du Québec / Studies on the History of Quebec. Montreal: McGill-Queen's University Press, 2023.

Rochat, Désirée. « Archiving Black Diasporic Activism: How the Shared Praxis of Haitian Activists at La Maison D'Haïti Built a Community ». McGill University, 2021.

Sanders, Grace Louise. « La Voix Des Femmes: Haitian Women's Rights, National Politics and Black Activism in Port-Au-Prince and Montreal, 1934-1986 » Thèse de doctorat, University of Michigan, 2013.

ICI.Radio-Canada.ca, Zone Aucun thème sélectionné-. « La famille Rizzuto en état de choc ». Radio-Canada. Radio-Canada.ca, 29 décembre, 2009. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/458366/meurtre-ndg>.

ICI.Radio-Canada.ca, Zone Justice et faits divers-. « Ducarme Joseph assassiné ». Radio-Canada. Radio-Canada.ca, 2 août, 2014. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/678625/homicide-montreal-villeray-saint-michel-parc-extension>.

[1] Maxime Aurélien et Ted Rutland, *Il fallait se défendre: l'histoire du premier gang de rue haïtien à Montréal* (Montréal: Mémoire d'encrier, 2023).

[2] Voir entre autres Désirée Rochat, « Archiving Black Diasporic Activism: How the Shared Praxis of Haitian Activists at La Maison D'Haïti Built a Community » (Montréal, McGill University, 2021); Grace Louise Sanders, « La Voix Des Femmes: Haitian Women's Rights, National Politics and Black Activism in Port-Au-Prince and Montreal, 1934-1986 » (Thèse de doctorat, University of Michigan, 2013); Amanda Ricci, « Remaking Home: Montreal's Transnational Haitian Feminism », dans *Counter currents: women's movements in postwar Montreal* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2023), 127-59; Sean Mills, *Une place au soleil: Haïti, les Haïtiens et le Québec* (Montréal: Mémoire d'Encrier, 2016).

[3] Voir entre autres, Maryse Potvin : « Les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec: entre la communauté 'réelle' et la communauté 'représentée' », *Sociologie et sociétés* 29, n° 2 (1997): 77-101; Maryse Potvin et Gina Lafortune, « Introduction. Les jeunes d'origine haïtienne au Québec, d'hier à aujourd'hui », *Diversité urbaine* 14, n° 2 (2014): 3-12 ainsi que Gina Lafortune et Fasal Kanouté, « Vécu identitaire d'élèves de 1ère et de 2ème génération d'origine haïtienne », *Revue de l'Université de Moncton* 38, n° 2 (2007): 33-71.

[4] Les premières pages du chapitre en particulier présentent divers exemples de racisme anti-Noir auxquels les jeunes Haïtiens étaient confrontés à Montréal au début des années 1980, que ce soit à l'école, dans leurs quartiers ou à travers les médias (p. 116–26). La crise du VIH et les déclarations sans tact de la Croix-Rouge canadienne, suivant sa filière américaine, en 1983 concernant le sang contaminé des « 4H » (homosexuels, hémophiles, consommateurs d'héroïne et Haïtiens) mettent en lumière la spécificité du racisme anti-haïtien dans le contexte plus large du racisme anti-Noir (p. 127–28). Cette contextualisation, illustrée par des exemples qui ne surprendront personne d'origine haïtienne ayant vécu cette période de l'histoire du Québec, demeure néanmoins essentielle pour renforcer la nécessité de se défendre telle que présentée par Aurélien et Ted Rutland.

[5] Vraisemblablement Rutland s'exprime à travers Maxime Aurélien en notant, par exemple, comment « bien que l'inégalité économique ait toujours existé sous le capitalisme, le passage d'une société de consommation a aggravé l'expérience de privatisation » (p. 160). Dans le contexte d'une discussion sur les changements économiques et politiques profonds ressentis à l'échelle mondiale avec l'arrivée au pouvoir du président Ronald Reagan aux États-Unis, l'inclusion de cette remarque indique une certaine position idéologique que Rutland a choisi de très clairement assumer.

[6] Zone Justice et faits divers–ICI.Radio-Canada.ca, « Ducarme Joseph assassiné », Radio-Canada (Radio-Canada.ca), 2 août, 2014, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/678625/homicide-montreal-villeray-saint-michel-parc-extension>.

[7] Nick Rizzuto Jr était le fils du présumé chef de la mafia italienne à Montréal Vito Rizzuto. Voir ICI.Radio-Canada.ca. « La famille Rizzuto en état de choc », Radio-Canada (Radio-Canada.ca, 28 décembre 2009), 29 décembre, 2009, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/458366/meurtre-ndg>.

[8] Bien que la locution « afro-américanisation de l'identité haïtiano-québécoise » ne figure pas ainsi dans le texte, Maryse Potvin (2007) met en lumière l'influence significative de la culture noire américaine sur la formation identitaire des individus d'origine haïtienne nés au Québec ou arrivés à un jeune âge. Outre le hip-hop, Maxime Aurélien fait fréquemment référence au sentiment d'une culture noire partagée entre les Noirs américains et les Haïtiens, expliquant ainsi cet attachement et identification. Voir Maryse Potvin, « Blackness, haïtianité et québécoisité: modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième

génération d'origine haïtienne au Québec », dans *La deuxième génération issue de l'immigration: une comparaison France-Québec*, éd. par Paul Eid, Nancy Venel, et Maryse Potvin (Outremont, Québec: Athéna, 2007), 137-70.